

Le plan de Abbou séduit le patronat

• Trois axes, 13 chantiers et 40 mesures

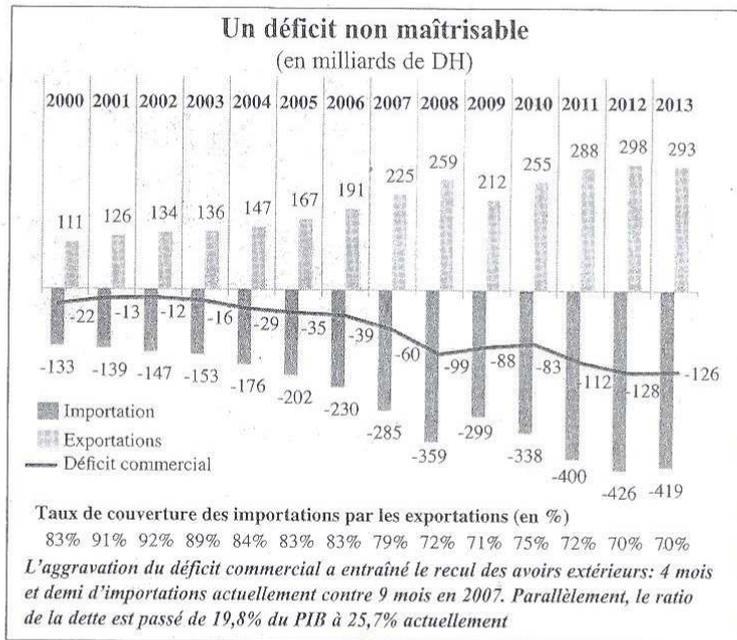
• L'adhésion de tous les intervenants est incontournable

• La moitié du déficit couverte par les réserves extérieures et l'endettement

LA salle de réunion du siège de la CGEM était archicomble vendredi 11 juin. Toutes les fédérations sectorielles étaient fortement représentées. L'occasion? La présentation par Mohamed Abbou, ministre délégué chargé du Commerce extérieur, du Plan national de développement des échanges extérieurs. «Un plan clair et intelligemment marqué», dira la présidente de l'organisa-

tion patronale, Miriem Salah Chaqroun. Et il vise surtout la réduction du déficit de la balance commerciale des biens et services qui a atteint des proportions insoutenables: 22% du PIB. «Le Maroc a fait le choix d'ouverture, mais il ne faut pas qu'il en soit victime», souligne Chaqroun. Car le déficit est généralisé à tous les échanges commerciaux, y compris ceux réalisés dans le cadre des accords de libre-échange. Alors que l'offre exportable est peu diversifiée et à faible valeur ajoutée.

La feuille de route du département du Commerce extérieur veut justement inverser la donne en mettant à contribution l'ensemble des intervenants concernés par l'acte d'export: ministères, organismes publics, entreprises et société civile. Et le ministre est d'ores et déjà assuré du soutien du patronat, exprimé par la présidente elle-même. De leur côté, les divers chefs de file des fédérations sectorielles se sont félicités de la pertinence du nouveau plan.



Pour Abbou, «la feuille de route est flexible et reste sujette à des corrections si nécessaire». Ceci, bien qu'elle ait été préparée en étroite collaboration avec le secteur privé.

Le contexte qui l'a édicté est alarmant à plus d'un titre. Une balance commerciale largement déficitaire: la valeur totale des exportations des biens ne couvre plus le déficit. Et l'excédent de la balance des services a considérablement régressé depuis 2007. A tel point que le pays doit puiser dans les réserves extérieures ou recourir à l'endettement pour couvrir la moitié du solde négatif de la balance des paiements. Cependant, le tiers des importations est jugé incompressible: produits pétroliers, équipements et alimentation. Alors que nos exportations sont peu diversifiées. Le Maroc exporte moins d'une cinquantaine de produits contre 100 pour la Tunisie, 355 pour la Turquie et 500 pour la Chine.

Le Maroc mal protégé par les normes

Mais le problème se situe également au niveau de l'import. Souvent, des opérateurs achètent à l'étranger des intrants et demi-produits qui existent chez nous. L'exercice est motivé par la TVA interne dont le remboursement nécessite de longs délais.

De plus, le Maroc est mal protégé. Le contrôle aux frontières des normes n'est pas exercé selon les règles observées partout dans le monde. Le Maroc envisage de transposer des normes internationales, communément admises. «Car le plan

cible bien évidemment le développement des exportations, mais aussi la rationalisation des importations sans toutefois porter atteinte à la liberté du commerce», rassure Abbou.

De plus, le nombre des entreprises importatrices est pléthorique: 26.000 entités dont une minorité est régulière. De même, parmi les 5.000 entreprises exportatrices, seules 10% assurent près de 90% du chiffre d'affaires à l'export. La plupart de ces entreprises n'ont pas su tirer profit des accords de libre-échange. Le défi est donc de développer l'offre exportable à forte valeur ajoutée. Ce qui est attendu de la convergence des plans sectoriels et de la stratégie d'accélération industrielle. Mais aussi de réorienter le modèle économique qui reste à fort contenu d'importation.

D'où l'ampleur du déficit qui figure actuellement parmi les obstacles essentiels entravant l'investissement. Le plan s'articule autour de trois axes: le développement, la réduction des importations et l'augmentation de la valeur ajoutée (voir notre édition du 6 juin 2014. www.leconomiste.com). La dynamisation de l'export se fera via des mécanismes de soutien, la promotion et l'implication des services économiques des ambassades marocaines à l'étranger. La coordination des actions des organismes en charge de la promotion est en cours d'étude. Le ministère compte mutualiser les efforts de Maroc Export et de l'Agence marocaine de développement des investissements. □

A. G.